

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0214596464	P.	U.	D.	C 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**

DENOMINATION: **BPOST NV-SA**

Forme juridique: **SADP**

Adresse: **Centre Monnaie / Muntcentrum**

N°: **1**

Code postal: **1000**

Commune: **Bruxelles 1**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles**

Adresse Internet \*:

Numéro d'entreprise

**0214596464**

DATE **10/12/2012** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

**27/05/2013**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

**1/01/2012**

au

**31/12/2012**

Exercice précédent du

**1/01/2011**

au

**31/12/2011**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas\*\*** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**BECKERS JOZEF**

Rue de la Régence / Regenschapsstraat 2 , 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : 00000000

Mandat : 1/10/2010- 30/09/2013

**ROLAND PHILIPPE**

Rue de la Régence / Regenschapsstraat 2 , 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : 00000000

Mandat : 1/10/2010- 30/09/2013

**DUREZ MARTINE**

Avenue Saint-Pierre 34 , 7000 Mons, Belgique

Fonction : Présidente du Conseil d'Administration

Mandat : 17/01/2012- 16/01/2018

**THIJS JOHNNY**

Klein Overlaer 75 , 3320 Hoegaarden, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 7/01/2008- 6/01/2014

Documents joints aux présents comptes annuels: **RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Nombre total de pages déposées: **83**  
 objet: 5.1, 5.2.4, 5.3.4, 5.4.2, 5.5.2, 5.15, 5.16, 5.17.2

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature  
(nom et qualité)  
**DUREZ Martine**

**Présidente du Conseil d' Administration**

Signature  
(nom et qualité)  
**THIJS Johnny**

**Administrateur Délégué**

\* Mention facultative.

\*\* Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

**LALLEMAND LUC**

Avenue des Aubépines 1 , 1780 Wemmel, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/01/2012- 16/01/2018

**GOETHALS ARTHUR**

Beukendreef 10 , 9770 Kruishoutem, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/01/2012- 16/01/2018

**DUYCK GEERT**

Bodegemstraat 132 , 1700 Dilbeek, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/01/2012- 16/01/2018

**VESTERGAARD-POULSEN SOREN**

Chepstow Crescent 6 , W11 3EB London, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/01/2012- 16/01/2018

**KNUD-BORNE PEDERSEN**

KOBMANDSGARDEN 48 , 4130 Viby Sjaelland, Danemark

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/01/2012- 16/01/2018

**WIND BJARNE**

Elmevaenget 37 , 2880 Bagsvaerd, Danemark

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/01/2012- 16/01/2018

**ERNST & YOUNG 0446.334.711**

De Kleetlaan 2 , 1831 Diegem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00160

Mandat : 18/04/2012- 15/04/2015

Représenté par

GOLENVAUX ERIC

Zavelstraat 6 , 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

**PVMD BEDRIJFSREVISOREN-REVISEURS D'ENTREPRISE 0471.089.804**

Rue de l'Yser 207 , 4430 Ans, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00416

Mandat : 18/04/2012- 15/04/2015

Représenté par

DELVA LIEVEN

Gustaaf Callierlaan 238 , 9000 Gent, Belgique

**VEN CAROLINE**

Hoogveld 10 , boîte 1, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/01/2012- 16/01/2018

**LEVAUX LAURENT**

Avenue du Maréchal 23 , 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/01/2012- 16/01/2018

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont\* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

**BILAN APRES REPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b> .....		20/28	<u>782.635.194,08</u>	<u>757.809.026,12</u>
<b>Frais d'établissement</b> .....	5.1	20		
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.2	21	33.975.586,25	38.877.525,75
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.3	22/27	413.914.826,11	442.164.119,53
Terrains et constructions.....		22	221.304.614,86	239.086.896,56
Installations, machines et outillage.....		23	31.095.446,07	33.616.712,36
Mobilier et matériel roulant.....		24	52.647.274,59	61.052.710,72
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	108.823.984,72	108.371.550,99
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	43.505,87	36.248,90
	5.4/			
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.5.1	28	334.744.781,72	276.767.380,84
Entreprises liées .....	5.14	280/1	334.622.504,61	276.642.996,73
Participations .....		280	253.323.768,25	225.246.796,73
Créances .....		281	81.298.736,36	51.396.200,00
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3		
Participations .....		282		
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8	122.277,11	124.384,11
Actions et parts .....		284	40.824,00	40.824,00
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	81.453,11	83.560,11
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>1.172.741.305,81</u>	<u>1.640.309.098,75</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		44.629,00
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		44.629,00
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	6.391.386,33	7.128.542,00
Stocks .....		30/36	6.391.386,33	7.128.542,00
Approvisionnements .....		30/31	2.348.560,82	2.154.107,68
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33	1.922.016,25	2.824.591,64
Marchandises .....		34	1.352.935,38	1.623.880,77
Immeubles destinés à la vente .....		35	767.873,88	525.961,91
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	340.261.797,66	369.880.380,39
Créances commerciales .....		40	328.616.503,76	345.843.461,18
Autres créances .....		41	11.645.293,90	24.036.919,21
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.5.1/	50/53	190.074.886,94	813.109.568,28
Actions propres .....	5.6	50		
Autres placements .....		51/53	190.074.886,94	813.109.568,28
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	602.567.877,44	422.498.515,83
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.6	490/1	33.445.357,44	27.647.463,25
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	1.955.376.499,89	2.398.118.124,87

<b>PASSIF</b>		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			10/15	612.903.447,61	859.032.820,66
<b>Capital</b>	5.7	10		508.469.569,31	783.780.171,20
Capital souscrit		100		508.469.569,31	783.780.171,20
Capital non appelé		101			
<b>Primes d'émission</b>		11			
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		76.039,96	76.039,96
<b>Réserves</b>		13		102.487.211,39	130.487.211,39
Réserve légale		130		72.192.016,82	100.192.016,82
Réserves indisponibles		131			
Pour actions propres		1310			
Autres		1311			
Réserves immunisées		132		30.295.194,57	30.295.194,57
Réserves disponibles		133			
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14		1.870.626,95	-55.310.601,89
<b>Subsides en capital</b>		15			
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19			
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		16		330.686.334,62	581.797.122,26
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		330.686.334,62	581.797.122,26
Pensions et obligations similaires		160		38.985.365,00	51.210.542,73
Charges fiscales		161			
Grosses réparations et gros entretien		162		2.394.074,02	2.432.012,11
Autres risques et charges	5.8	163/5		289.306.895,60	528.154.567,42
<b>Impôts différés</b>		168			
<b>DETTES</b>		17/49		1.011.786.717,66	957.288.181,95
<b>Dettes à plus d'un an</b>	5.9	17		90.818.181,82	99.909.091,00
Dettes financières		170/4		81.818.181,82	90.909.091,00
Emprunts subordonnés		170			
Emprunts obligataires non subordonnés		171			
Dettes de location-financement et assimilées		172			
Etablissements de crédit		173		81.818.181,82	90.909.091,00
Autres emprunts		174			
Dettes commerciales		175			
Fournisseurs		1750			
Effets à payer		1751			
Acomptes reçus sur commandes		176			
Autres dettes		178/9		9.000.000,00	9.000.000,00
<b>Dettes à un an au plus</b>		42/48		763.666.665,28	736.648.779,94
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		9.090.909,09	9.090.909,00
Dettes financières		43		15.068,47	488,61
Etablissements de crédit		430/8		15.068,47	488,61
Autres emprunts		439			
Dettes commerciales		44		173.462.990,32	155.282.579,36
Fournisseurs		440/4		173.462.990,32	155.282.579,36
Effets à payer		441			
Acomptes reçus sur commandes		46		9.534.119,45	8.107.608,03
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45		390.765.512,79	413.089.453,38
Impôts		450/3		15.204.726,04	39.984.917,27
Rémunérations et charges sociales		454/9		375.560.786,75	373.104.536,11
Autres dettes		47/48		180.798.065,16	151.077.741,56
<b>Comptes de régularisation</b>	5.9	492/3		157.301.870,56	120.730.311,01
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49		1.955.376.499,89	2.398.118.124,87

**COMPTE DE RESULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	2.291.322.533,10	2.259.827.954,60
Chiffre d'affaires .....	5.10	70	2.270.205.088,30	2.223.044.690,92
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ..... (+)/(-)		71	-902.575,39	546.655,31
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74	22.020.020,19	36.236.608,37
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	1.921.320.827,46	1.924.548.586,39
Approvisionnements et marchandises .....		60	10.179.659,93	8.953.921,73
Achats .....		600/8	9.803.819,00	7.839.160,65
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	375.840,93	1.114.761,08
Services et biens divers .....		61	580.199.904,47	539.641.642,96
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.10	62	1.290.627.763,08	1.282.452.820,61
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	71.108.643,94	69.371.897,43
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)	5.10	631/4	976.797,13	-744.285,55
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	5.10	635/7	-77.019.295,56	11.948.009,71
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	45.247.354,47	12.924.579,50
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	370.001.705,64	335.279.368,21
<b>Produits financiers</b> .....		75	16.335.605,37	22.359.924,73
Produits des immobilisations financières .....		750	7.373.953,60	5.045.428,53
Produits des actifs circulants .....		751	7.696.033,88	14.762.544,38
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	1.265.617,89	2.551.951,82
<b>Charges financières</b> .....	5.11	65	4.891.035,13	7.420.663,66
Charges des dettes .....		650	1.032.070,88	1.556.461,14
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) ..... (+)/(-)		651	-293.457,78	-162.654,17
Autres charges financières .....		652/9	4.152.422,03	6.026.856,69
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> ..... (+)/(-)		9902	381.446.275,88	350.218.629,28

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76	14.497.121,00	1.159.105,30
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761	14.279.121,00	
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762	218.000,00	
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763		1.056.458,08
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9		102.647,22
<b>Charges exceptionnelles</b> .....		66	138.703.756,84	307.008.324,03
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660	9.126.116,49	3.855.339,33
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661	2.659.132,43	4.152.984,70
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) .....		662	-298.782.000,00	
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663		
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8	425.700.507,92	299.000.000,00
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		669		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903	257.239.640,04	44.369.410,55
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....	5.12	67/77	85.369.013,09	111.787.421,76
Impôts .....		670/3	103.814.892,45	117.992.998,70
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77	18.445.879,36	6.205.576,94
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	171.870.626,95	-67.418.011,21
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905	171.870.626,95	-67.418.011,21

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	116.560.025,06	-55.310.601,89
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	171.870.626,95	-67.418.011,21
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	-55.310.601,89	12.107.409,32
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	111.310.601,89	
sur le capital et les primes d'émission .....	791	55.310.601,89	
sur les réserves .....	792	56.000.000,00	
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	28.000.000,00	
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921	28.000.000,00	
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	1.870.626,95	-55.310.601,89
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6	198.000.000,00	
Rémunération du capital .....	694	198.000.000,00	
Administrateurs ou gérants .....	695		
Autres allocataires .....	696		

**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	56.506.532,17
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8021		
Cessions et désaffectations .....	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8041	10.155,57	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051	56.516.687,74	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	56.484.651,98
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8071	3.975,98	
Repris .....	8081		
Acquis de tiers .....	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8111	10.155,77	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121	56.498.783,73	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	210	<u>17.904,01</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	61.739.537,02
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022	9.592.721,72	
Cessions et désaffectations .....	8032	3.759.285,45	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8042	(+)/(-)	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052	67.572.973,29	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	41.398.530,56
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8072	8.289.982,73	
Repris .....	8082		
Acquis de tiers .....	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8102	3.177.110,89	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8112	(+)/(-)	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122	46.511.402,40	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	211	<u>21.061.570,89</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>GOODWILL</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8053P	xxxxxxxxxxxxxxx	40.758.064,33
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8023	2.576.603,50	
Cessions et désaffectations .....	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8043		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8053	43.334.667,83	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8123P	xxxxxxxxxxxxxxx	22.243.425,23
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8073	8.195.131,25	
Repris .....	8083		
Acquis de tiers .....	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8113		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8123	30.438.556,48	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	212	<u>12.896.111,35</u>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	660.693.793,93
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161		
Cessions et désaffectations .....	8171	4.344.014,45	
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8181	-1.880.213,25	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	654.469.566,23	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.512.519,28
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers .....	8221		
Annulées .....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251	1.512.519,28	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	423.119.416,65
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8271	15.902.068,45	
Repris .....	8281		
Acquis de tiers .....	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8301	4.344.014,45	
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	434.677.470,65	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	221.304.614,86	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	169.702.462,22
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	4.206.900,86	
Cessions et désaffectations .....	8172	6.150.379,84	
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8182	1.092,74	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	167.760.075,98	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	136.085.749,86
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	6.728.877,44	
Repris .....	8282		
Acquis de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302	6.150.379,84	
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8312	382,45	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	136.664.629,91	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	31.095.446,07	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATERIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	212.119.701,39
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	9.214.478,51	
Cessions et désaffectations .....	8173	41.986.812,09	
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8183	-1.092,74	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	179.346.275,07	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	151.066.990,67
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	17.619.204,65	
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	41.986.812,39	
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8313	-382,45	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	126.699.000,48	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	52.647.274,59	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	188.588.005,24
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	23.500.122,44	
Cessions et désaffectations .....	8175	9.608.955,86	
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8185	-134.343,24	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	202.344.828,58	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	7.441.694,16
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215		
Acquises de tiers .....	8225		
Annulées .....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255	7.441.694,16	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	87.658.148,41
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	22.913.345,47	
Repris .....	8285		
Acquis de tiers .....	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305	9.608.955,86	
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	100.962.538,02	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	<u>108.823.984,72</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	36.248,90
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8166	108.797,83	
Cessions et désaffectations .....	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8186	-101.540,86	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196	43.505,87	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8216		
Acquises de tiers .....	8226		
Annulées .....	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8246		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8276		
Repris .....	8286		
Acquis de tiers .....	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8316		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(27)	<u>43.505,87</u>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	319.043.547,07
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	16.456.982,97	
Cessions et retraits .....	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8381		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391	335.500.530,04	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411		
Acquises de tiers .....	8421		
Annulées .....	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	93.025.750,36
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	2.659.132,43	
Reprises .....	8481	14.279.121,00	
Acquises de tiers .....	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521	81.405.761,79	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	770.999,98
<b>Mutations de l'exercice</b> ..... (+)/(-)	8541	0,02	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551	771.000,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(280)	<u>253.323.768,25</u>	
<b>ENTREPRISES LIEES - CREANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	51.396.200,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	11.242.536,36	
Remboursements .....	8591		
Réductions de valeur actées .....	8601		
Réductions de valeur reprises .....	8611		
Différences de change ..... (+)/(-)	8621		
Autres ..... (+)/(-)	8631	18.660.000,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(281)	<u>81.298.736,36</u>	
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	40.824,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363		
Cessions et retraits .....	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8383		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8393	40.824,00	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413		
Acquises de tiers .....	8423		
Annulées .....	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8443		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473		
Reprises .....	8483		
Acquises de tiers .....	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8513		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> ..... (+)/(-)	8543		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	<u>40.824,00</u>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CREANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	83.560,11
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583		
Remboursements .....	8593	2.107,00	
Réductions de valeur actées .....	8603		
Réductions de valeur reprises .....	8613		
Différences de change ..... (+)/(-)	8623		
Autres ..... (+)/(-)	8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	<u>81.453,11</u>	
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653		

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%					
<b>Banque de La Poste SA</b> Boulevard Anspach 1 1000 Bruxelles 1 Belgique 0456.038.471 Actions nominatives sans valeur nominale	300000	50,00	0,00	31/12/2011	EUR	223.267.000	4.774.000
<b>CERTIPOST SA</b> Muntcentrum / Centre Monnaie 1000 Bruxelles 1 Belgique 0475.396.406 Actions nominatives sans valeur nominale	8260	100,00	0,00	31/12/2011	EUR	5.057.481	1.519.816
<b>DELTAMEDIA SA</b> Muntcentrum / Centre Monnaie 1000 Bruxelles 1 Belgique 0424.368.565 Actions nominatives sans valeur nominale	71499	99,99	0,01	31/12/2011	EUR	4.900.385	-2.602.069
<b>EUROSPRINTERS SA</b> Muntcentrum / Centre Monnaie 1000 Bruxelles 1 Belgique 0447.703.597 Actions nominatives sans valeur nominale	21676	99,99	0,01	31/12/2011	EUR	11.598.832	-2.254.491
<b>EXBO SERVICES INTERNATIONAL SA</b> Muntcentrum / Centre Monnaie 1000 Bruxelles 1 Belgique 0472.598.153 Actions nominatives sans valeur nominale	3419	99,97	0,03	31/12/2011	EUR	2.565.133	-214.436
<b>SPEOS BELGIUM SA</b> Muntcentrum / Centre Monnaie 1000 Bruxelles 1 Belgique 0427.627.864 Actions nominatives sans valeur nominale	77413	100,00	0,00	31/12/2011	EUR	11.488.743	2.595.966
<b>ALTERIS SA</b> Muntcentrum / Centre Monnaie 1000 Bruxelles 1 Belgique 0474.218.449 Actions nominatives sans valeur nominale	4099999	99,99	0,01	31/12/2011	EUR	92.527.532	1.911.096

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>BELGIAN POST INTERNATIONAL SA</b> Muntcentrum / Centre Monnaie 1000 Bruxelles 1 Belgique 0889.142.877 Actions nominatives sans valeur nominale	615	100,00	0,00	31/12/2011	EUR	-191.746	-278.951
<b>MSI WORLDWIDE MAIL SA</b> 22446 Davis Drive Sterling, VA 20164 Etats-Unis d'Amérique .. Actions nominatives sans valeur nominale	10000	60,00	0,00	31/12/2011	USD	1.923.508	913.617
<b>BPOST ASIA (HOLDINGS) LIMITED</b> Victoria Square House, Victoria Square B2 4DL Birmingham, West Midlands Royaume-Uni  Actions ordinaires	32497599	100,00	0,00	31/12/2011	GBP	851	-61

## PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions et parts</b> .....	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681		
Montant non appelé .....	8682		
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52		513.109.568,28
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684		513.109.568,28
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53	190.074.886,94	300.000.000,00
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686		300.000.000,00
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687	190.074.886,94	
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689		

## COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

	Exercice
490 LOYERS PAYES	2.731.575,11
490 AUTRES	5.991.217,47
491 PRODUITS ACQUIS POUR LIVRAISON & SERVICES DIVERS, COMMISSIONS	24.522.430,76
491 PRODUITS FINANCIERS RECUS	200.134,10

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	783.780.171,20
(100)	508.469.569,31	

Modifications au cours de l'exercice  
 Réduction du Capital suite décision AG Extraordinaire du 27/09/2012 et du 10/12/2012

Représentation du capital  
 Catégories d'actions

Type A : S.F.P.I. + ETAT BELGE  
 Type B : Post Invest Europe  
 Type C : EMPLOYES POSTAUX & ALTERIS SA

Actions nominatives .....  
 Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	-275.310.601,89	
	254.236.025,31	204.920
	254.231.062,67	204.916
	2.481,33	2
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	409.838
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération .....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION  
 Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....  
 Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION  
 Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit** .....

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**Parts non représentatives du capital**

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Répartition

Nombre de parts ..... 8761  
 Nombre de voix qui y sont attachées ..... 8762

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même ..... 8771  
 Nombre de parts détenues par les filiales ..... 8781

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRESENTE UN MONTANT IMPORTANT**

1636 PROV. POUR RISQ. PERTES & CHARGES LITIGE EN COURS  
1637 PROV. POUR RISQ. & CHARGES DE PERSONNEL  
1639 PROV. POUR RISQ. PERTES & CHARGES AUTRES OPERATIONS  
1640 PROV. POUR LE FONDS D'ASSURANCE ET RESTRUCTURATION

Exercice
168.250.568,69
117.792.915,49
605.204,64
2.658.206,78

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF****VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	9.090.909,09
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	9.090.909,09
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	
Autres dettes .....	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année** ..... (42) 9.090.909,09

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières .....	8802	36.363.636,40
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	36.363.636,40
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	
Autres dettes .....	8902	9.000.000,00

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir** ..... 8912 45.363.636,40

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières .....	8803	45.454.545,42
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	45.454.545,42
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	
Autres dettes .....	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir** ..... 8913 45.454.545,42

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	90.909.090,91
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	90.909.090,91
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	<b>90.909.090,91</b>

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales <b>échues</b> .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	
Dettes fiscales estimées .....	450	15.204.726,04
<b>Rémunérations et charges sociales</b> (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes <b>échues</b> envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	375.560.786,75

**COMPTES DE REGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

4920 CHARGES A IMPUTER POUR LIVRAISONS & SERVICES DIVERS  
4929 AUTRES CHARGES A IMPUTER  
4930 PRODUITS A REPORTER CONCERNANT LES RECETTES  
4960 DIFFERENCE NEGATIVE DE CONVERSION DE DEVISES

Exercice
32.001.723,31
46.177.158,62
77.237.136,54
1.885.852,09

**RESULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....	740		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086	29.382	31.588
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	26.463,6	27.793,1
Nombre effectif d'heures prestées .....	9088	38.903.667	39.957.105
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620	1.035.995.966,31	1.036.052.985,66
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621	212.015.868,39	200.611.493,07
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622	5.010.490,70	5.247.909,48
Autres frais de personnel .....	623	37.605.437,68	40.540.432,40
Pensions de retraite et de survie .....	624		
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) .....	635	-12.225.177,73	11.774.694,46
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
actées .....	9110	39.576,54	10.486,14
reprises .....	9111	338.925,22	996.096,25
Sur créances commerciales			
actées .....	9112	1.276.145,81	363.974,89
reprises .....	9113		122.650,33
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	65.676.018,43	69.502.454,25
Utilisations et reprises .....	9116	142.695.313,99	57.554.444,54
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	5.980.991,72	11.383.015,56
Autres .....	641/8	39.266.362,75	1.541.563,94
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	822,0	866,8
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098	1.623.759	1.712.853
Frais pour l'entreprise .....	617	39.307.786,40	38.650.345,03

**RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS****RESULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital ..... 9125

Subsides en intérêts ..... 9126

Ventilation des autres produits financiers

Différence de change ..... 1.262.705,86 ..... 2.523.768,78

Divers ..... 2.912,03 ..... 28.183,04

**Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement** ..... 6501**Intérêts intercalaires portés à l'actif** ..... 6503**Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées ..... 6510 ..... 1.322.175,22 ..... 219.591,50

Reprises ..... 6511 ..... 1.615.633,00 ..... 382.245,67

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances ..... 653

**Provisions à caractère financier**

Dotations ..... 6560

Utilisations et reprises ..... 6561

**Ventilation des autres charges financières**

654 Différences de change défavorables réalisées ..... 2.317.723,02 ..... 3.223.063,64

655 Ecart/Différences de caisse ..... 651.508,64 ..... 582.488,58

658 Frais de transaction et de banque ..... 898.619,16 ..... 2.008.809,00

659 Commissions sur mandats postaux ..... 284.571,21 ..... 212.495,07

**RESULTATS EXCEPTIONNELS****Ventilation des autres produits exceptionnels****Ventilation des autres charges exceptionnelles**

668 DECISION DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Exercice

425.700.507,92



**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b> .....	9149	
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....	9153	
<b>GARANTIES REELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9161	
Montant de l'inscription .....	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9201	
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9162	
Montant de l'inscription .....	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9202	
<b>BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS</b>		
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS</b>		
<b>MARCHE A TERME</b>		
<b>Marchandises achetées (à recevoir)</b> .....	9213	
<b>Marchandises vendues (à livrer)</b> .....	9214	
<b>Devises achetées (à recevoir)</b> .....	9215	
<b>Devises vendues (à livrer)</b> .....	9216	
<b>ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES</b>		
<b>LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS</b>		
DO MY MOVE - engagement pour services gratuits: 1 654 525,50 €		
Produits en consignation : 1 339 229,29 €		
Lignes de crédit : 32 607 946,76 €		
Garanties bancaire : 39 811 621,61 €		
Situation avec l' Etat : -41 809 451,73 €		

## DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Cf. Rapport de Gestion 2012, point 5 : 'Risques et incertitudes'

### LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

Une assurance groupe est prévue pour les employés contractuels barémiques et non barémiques à partir de la fonction "F".

### PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

### NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

### AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	334.622.504,61	276.642.996,73
Participations .....	(280)	253.323.768,25	225.246.796,73
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281	81.298.736,36	51.396.200,00
<b>Créances sur les entreprises liées</b> .....	9291	11.338.971,89	27.221.567,38
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311	11.338.971,89	27.221.567,38
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351	14.903.558,13	13.816.662,96
A plus d'un an .....	9361	9.000.000,00	9.000.000,00
A un an au plus .....	9371	5.903.558,13	4.816.662,96
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	7.373.953,60	5.045.331,53
Produits des actifs circulants .....	9431	2.974.828,30	3.230.180,06
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461		
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(282/3)		
Participations .....	(282)		
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

Exercice
----------

**DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES****INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion\*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)\*~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés\*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

**INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*\*:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*\*

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPEES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein .....	1001	20.810,4		
Temps partiel .....	1002	9.750,3		
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	26.463,6		
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein .....	1011	8.311.463		
Temps partiel .....	1012	30.592.204		
Total .....	1013	38.903.667		
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein .....	1021	1.020.628.435,04		
Temps partiel .....	1022	269.999.328,04		
Total .....	1023	1.290.627.763,08		
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire .....</b>	1033	886.667,00		

<b>Au cours de l'exercice précédent</b>	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	27.793,1		
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	39.957.105		
Frais de personnel .....	1023	1.282.452.820,61		
Montant des avantages accordés en sus du salaire.....	1033	875.494,36		

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	20.481	8.901	25.674,6
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	20.257	8.817	25.428,6
Contrat à durée déterminée .....	111	224	84	246,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	14.951	4.502	17.575,0
de niveau primaire .....	1200	10.794	3.589	12.884,0
de niveau secondaire .....	1201	2.267	775	2.725,8
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	585	61	620,9
de niveau universitaire .....	1203	1.305	77	1.344,3
Femmes .....	121	5.530	4.399	8.099,6
de niveau primaire .....	1210	2.839	2.586	4.312,6
de niveau secondaire .....	1211	1.759	1.585	2.700,6
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	377	107	449,6
de niveau universitaire .....	1213	555	121	636,8
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	102	1	102,9
Employés .....	134	20.204	8.389	25.129,5
Ouvriers .....	132	175	511	442,2
Autres .....	133			

**PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE****Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

Frais pour l'entreprise .....

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	822,0	
151	1.623.759	
152	39.307.786,40	

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE****ENTREES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice** ...

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	6.680	149	6.757,8
210	1.135	120	1.200,3
211	5.545	29	5.557,5
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice** .....

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

**Par motif de fin de contrat**

Pension .....

Chômage avec complément d'entreprise .....

Licenciement .....

Autre motif .....

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants ....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	7.464	1.571	8.227,4
310	1.885	1.460	2.603,4
311	5.562	25	5.574,3
312			
313	17	86	49,7
340	960	812	1.410,8
341			
342	576	373	775,2
343	5.928	386	6.041,4
350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	11.772	5811	8.586
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	105.802	5812	92.724
Coût net pour l'entreprise .....	5803	7.278.874,00	5813	6.379.151,00
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	7.278.874,00	58131	6.379.151,00
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821	17.459	5831	8.216
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822	206.668	5832	97.256
Coût net pour l'entreprise .....	5823	9.468.884,00	5833	4.455.946,00
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise .....	5843		5853	

## REGLES D'EVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

--

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)

~~(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):~~

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

### 2. Actifs immobilisés

#### Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

#### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill ~~(est)~~ (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

**REGLES D'EVALUATION****Amortissements actés pendant l'exercice:**

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
<b>1. Frais d'établissement</b>				
Frais de restructuration	L	NR	20,00 - 20,00	20,00 - 20,00
<b>2. Immobilisations incorporelles</b>				
Immobilisations incorporelles	L	NR	20,00 - 33,33	20,00 - 33,33
<b>3. Bâtiments*</b>				
Bâtiments	L	NR	3,33 - 10,00	3,33 - 10,00
<b>4. Installations, machines et outillage*</b>				
Instal., machines et outillage	L	NR	10,00 - 10,00	10,00 - 10,00
<b>5. Matériel roulant*</b>				
Matériel roulant	L	NR	10,00 - 25,00	10,00 - 25,00
<b>6. Matériel de bureau et mobilier*</b>				
Matériel de bureau et mobilier	L	NR	10,00 - 10,00	10,00 - 10,00
<b>7. Autres immobilisations corporelles</b>				
Autr.immobilisations corporelles	L	NR	10,00 - 10,00	10,00 - 10,00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice:

EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983:

EUR.

**Immobilisations financières:**

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

**3. Actifs circulants****Stocks:**

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

## 1. Approvisionnements:

Matières premières : valeur d'acquisition

Petit outillage : valeur d'acquisition

Fournitures uniformes : valeur d'acquisition

## 2. En cours de fabrication - produits finis:

Coût de revient ou valeur du marché si inférieure

Timbre-poste : prix de revient de l'impression

## 3. Marchandises:

Évaluées à la valeur d'acquisition ou valeur de marché

Méthode FIFO

## 4. Immeubles destinés à la vente:

Coût de revient ou valeur de marché si inférieure

## REGLES D'EVALUATION

### Fabrications

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (~~n'inclut pas~~) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.  
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

### Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (~~coût de revient~~) (coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

## 4. Passif

### Dettes:

Le passif (~~comporte des~~) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

### Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

### Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

RAPPORT DE GESTION

---

Confidentiel



**bpost SA**

**Rapport de Gestion 2012**

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**Table des matières**

1.	<i>Sélection de chiffres financiers</i> .....	3
2.	<i>Evénements marquants de l'année</i> .....	4
3.	<i>Etats Financiers</i> .....	6
3.1.	Compte de résultats.....	6
3.2.	Bilan .....	7
3.3.	Mouvements des capitaux propres .....	8
4.	<i>Commentaires sur les chiffres</i> .....	9
4.1.	Compte de résultats.....	9
4.2.	Bilan .....	15
5.	<i>Risques et incertitudes</i> .....	18
6.	<i>Recherche et développement</i> .....	19
7.	<i>Affectation du résultat</i> .....	19
8.	<i>Succursales</i> .....	19
9.	<i>Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice</i> .....	19
10.	<i>Gestion et rémunération</i> .....	21
11.	<i>Information requise par l'article 523 du code des sociétés</i> .....	34
12.	<i>Information requises par l'article 624 du code des sociétés</i> .....	35

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**1. Sélection de chiffres financiers**

<b>Millions C</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Produits d'exploitation	2.291,3	2.259,8
Charges de personnel	1.290,6	1.282,4
Autres charges d'exploitation	630,7	642,1
Résultat d'exploitation (EBIT)	370,0	335,3
Résultat après impôts	171,9	-67,4
<b>Autres chiffres clés</b>		
Dividende par action (€)	414,8	0,0
Nombre d'employés (à la fin de l'année)	29.382	31.588
Nombre d'employés (ETP à la fin de l'année)	25.675	27.245

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**2. Evénements marquants de l'année****JANVIER - Décision de la Commission européenne**

Le 25 janvier 2012, la Commission européenne a communiqué à l'État belge sa décision suite à l'enquête relative aux présumées aides d'État sur la période 1992-2010, lancée en juillet 2009. La Commission a estimé que l'entreprise a bénéficié d'une surcompensation. Cela a entraîné une sortie de liquidités de 300,8 millions d'euros et une charge d'intérêts de 25,8 millions d'euros. L'entreprise avait prévu, dans ses comptes 2011, des provisions couvrant la majorité des impacts financiers de ce jugement.

**FÉVRIER - bpost lance bpaid, une carte de paiement prépayée**

Le 13 février 2012, bpost a lancé bpaid, une carte de paiement universel prépayée. bpaid est un mode de paiement sécurisé combinant les avantages de l'argent liquide et la simplicité d'une carte de paiement. Grâce au réseau Mastercard, elle peut être utilisée partout dans le monde, ainsi que pour les achats effectués en ligne.

**MARS - bpost lance les premiers tests de son nouveau service de livraison à domicile « bpost sur rendez-vous »**

Le 1<sup>er</sup> mars 2012, bpost a lancé les premiers tests de livraison groupée à domicile des provisions et autres commandes : « bpost sur rendez-vous ». Ce service propose aux clients la livraison à domicile au jour et à l'heure de leur choix de leurs provisions et paquets, ainsi que l'enlèvement de biens, tels que le linge, les objets à porter en réparation ou les vidanges.

**MARS - Nouvelle Convention collective de travail couvrant les années 2012-2013**

Le 22 mars 2012, l'entreprise et les partenaires sociaux ont signé une nouvelle Convention collective de travail couvrant les années 2012 et 2013. Cet accord comporte entre autres des provisions relatives au bonus lié à la réalisation, en 2012 et 2013, des objectifs financiers, de loyauté du client et d'absentéisme, une majoration de l'allocation de fin d'année et une amélioration du package salarial des agents distributeurs.

En conséquence de cette Convention collective de travail, des accords-cadres furent conclus en juillet et décembre 2012 concernant les possibilités de retraite anticipée, les interruptions de carrière à temps partiel et l'extension d'un bonus non récurrent lié à des objectifs, payable en 2014.

**OCTOBRE - Vente d'une partie des activités de Certipost à Basware**

Le 5 octobre 2012, bpost a vendu au groupe finlandais Basware (leader du marché de la facturation numérique) les activités de Certipost liées à l'échange de documents électroniques. bpost reste cependant propriétaire des activités de Certipost relatives à la protection des documents, aux certificats numériques et aux cartes d'identité électroniques.

Le transfert des activités cédées a pris effet le 2 janvier 2013.

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**DÉCEMBRE - Réduction des fonds propres**

Lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires du 27 septembre 2012, les actionnaires ont décidé de :

- réduire le capital de 55 millions d'euros par absorption des pertes reportées de 2011;
- restituer 220 millions d'euros aux actionnaires sous la forme d'une réduction de capital ;
- réduire la réserve légale de 28 millions d'euros et de la distribuer aux actionnaires sous la forme d'un dividende exceptionnel.

La diminution des fonds propres est devenue effective après l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue en décembre 2012.

Les actionnaires ont décidé de déclarer et de payer un dividende intermédiaire de 170 millions d'euros, sur la base des résultats des dix premiers mois de l'année.

**DÉCEMBRE - Adaptation de la structure organisationnelle**

En décembre 2012, bpost a revu la structure de ses solutions et produits commerciaux. Les départements Business et Residential market and mass channels de bpost ont été fusionnés. Baptisé Mail & Retail Solutions, le nouveau département ainsi formé est responsable du marketing et de la vente de tous les produits financiers et postaux en Belgique, pour les particuliers et les clients professionnels.

Le département Parcels & International s'est vu confier l'entière responsabilité de la vente et du marketing des paquets sur le marché national belge. Il demeure en charge de toutes les activités internationales.

**DÉCEMBRE - Amende du Conseil de la concurrence belge pour les ristournes appliquées aux routeurs**

En décembre 2012, le Conseil de la concurrence belge a ordonné à bpost de payer une amende de 37,4 millions d'euros pour abus de position dominante.

Cette décision résulte d'un plan de réduction tarifaire qui, au moment de la décision, avait déjà été modifié en conséquence d'une décision antérieure du régulateur postal belge (IBPT-BIPT) datant de juillet 2011. bpost a interjeté appel contre la décision du Conseil, étant donné que des systèmes comparables de ristourne sont toujours appliqués dans d'autres pays de l'UE, sans qu'ils soient remis en cause.

**DÉCEMBRE - bpost acquiert une participation majoritaire dans les sociétés Landmark Global et Landmark Trade Services**

Landmark Global est une entreprise américaine spécialisée dans le transport transfrontalier de paquets entre les États-Unis et le Canada, tout en couvrant également d'autres destinations. Avec cette acquisition, bpost entend bénéficier d'un portefeuille de clients plus étendu pour ses activités liées aux paquets vers et en provenance d'Amérique du Nord.

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

**3. Etats Financiers****3.1. Compte de résultats**

Millions C	2012	2011	Evol. %
Chiffres d'affaires	2.270,2	2.223,0	2,1%
Autres produits d'exploitation	21,1	36,8	-42,6%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2.291,3</b>	<b>2.259,8</b>	1,4%
Approvisionnements et marchandises	10,2	9,0	13,1%
Charges de personnel	1.290,6	1.282,4	0,6%
Services et biens divers	580,2	539,6	7,5%
Autres charges d'exploitation	46,2	12,2	278,9%
Provisions	-77,0	11,9	-747,2%
Amortissements	71,1	69,4	2,5%
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1.921,3</b>	<b>1.924,5</b>	-0,2%
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>370,0</b>	<b>335,3</b>	10,3%
<b>Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>	<b>441,1</b>	<b>404,7</b>	9,0%
Revenus financiers	16,3	22,4	-27,1%
Charges financières	4,9	7,4	-33,9%
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>381,4</b>	<b>350,2</b>	8,9%
Revenus exceptionnels	14,5	1,2	1.108,1%
Charges exceptionnelles	138,7	307,0	-54,8%
Charges d'impôts	85,4	111,8	-23,6%
<b>Résultat après impôts</b>	<b>171,9</b>	<b>-67,4</b>	-355,0%

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

## 3.2. Bilan

Millions C	2012	2011
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations incorporelles	34,0	38,9
Immobilisations corporelles	413,9	442,1
Immobilisations financières	334,7	276,8
	<b>782,6</b>	<b>757,8</b>
<b>Actifs courants</b>		
Créances à long terme	0,0	0,0
Stocks et en-cours	6,4	7,1
Créances commerciales et autres	340,3	369,9
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	792,6	1.235,6
Comptes de régularisation	33,4	27,7
	<b>1.172,7</b>	<b>1.640,3</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>1.955,4</b>	<b>2.398,1</b>
<b>Passif</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital souscrit	508,5	783,8
Plus-value de réévaluation	0,1	0,1
Réserves	102,4	130,5
Bénéfice / Perte reporté(e) (-)	1,9	-55,3
	<b>612,9</b>	<b>859,1</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions liées aux congés précédents la retraite	39,0	51,2
Provisions pour risques et charges	2,4	2,4
Autres provisions	289,3	528,2
	<b>330,7</b>	<b>581,8</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Dettes à long terme	90,8	99,9
	<b>90,8</b>	<b>99,9</b>
<b>Passifs courants</b>		
Dettes commerciales et autres	192,1	172,5
Charges sociales	375,6	373,1
Dettes fiscales	15,2	40,0
Autres dettes	180,7	151,0
Compte de régularisation	157,3	120,7
	<b>921,0</b>	<b>857,3</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>1.955,4</b>	<b>2.398,1</b>

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

## 3.3. Mouvements des capitaux propres

Millions C	Issued capital	Non-distributable reserves	Retained earnings	Other reserves	Reevaluation surplus	Total
<b>Au 1er Janvier 2012</b>	<b>783,8</b>	<b>30,3</b>	<b>(55,3)</b>	<b>100,2</b>	<b>0,1</b>	<b>859,1</b>
Additions	-	-	1,9	-	-	1,9
Transferts	(55,3)	-	55,3	-	-	-
Remboursement du capital	(220,0)	-	-	-	-	(220,0)
Distribution de dividendes (actionnaires)	-	-	-	(28,0)	-	(28,0)
<b>Au 31 Décembre 2012</b>	<b>508,5</b>	<b>30,3</b>	<b>1,9</b>	<b>72,2</b>	<b>0,1</b>	<b>612,9</b>

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

### 4. Commentaires sur les chiffres

#### 4.1. Compte de résultats

Au cours de l'exercice 2012 bpost S.A. a réalisé un bénéfice après impôt de 171,9 millions d'euros (2011: perte nette de 67,4 millions d'euros). Les résultats de 2011 et 2012 sont fortement impactés par les provisions exceptionnelles relatives à la décision de la Commission Européenne pour la prestation de services d'intérêt économique général.

L'impact de ces provisions affecte la ligne des charges exceptionnelles pour 2011 et 2012 avec respectivement 299,0 millions d'euros et 124,9 millions d'euros.

Au niveau du résultat opérationnel (EBIT), l'entreprise a enregistré un bénéfice de 370,0 millions d'euros (2011: 335,3 millions d'euros) ce qui représente une augmentation de 10,3% comparé à l'année dernière. Il s'agit de l'effet cumulé d'une augmentation de 1,4% des produits d'exploitation, la diminution du volume du courrier domestique ayant été compensée par l'augmentation des volumes au sein d'autres gammes de produits ainsi que par les hausses de prix, et de la légère diminution des charges d'exploitation de 0,2%.

#### **Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation de bpost S.A. ont augmenté de 1,4% et s'élève à 2.291,3 millions d'euros (2011:2.259,8 millions d'euros).

Millions C	2012	2011	Evol C	Evol %
Ventes	2,270,2	2.223,0	47,2	2,1%
Autres produits d'exploitation	21,1	36,8	-15,7	-42,6%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2.291,3</b>	<b>2.259,8</b>	<b>31,5</b>	<b>1,4%</b>

Évolution des produits d'exploitation 2012-2011

Les chiffres de 2011 ont été retraités pour tenir compte des transferts entre les lignes de produit, d'International Mail vers la ligne de produit Autre (2,3 millions d'euros in 2011) et des transferts entre Parcels et International Mail (impact net de transfert vers International Mail de 5,2 millions d'euros en 2011). Les chiffres retraités sont présentés sous le titre "comparable"; la variation mentionnée ci-dessous compare les chiffres 2012 avec les chiffres comparables de 2011.

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

L'évolution des activités de base est décrite ci-dessous:

Millions C	2012	2011 comparable	2011	Evol C	Evol. %
Transactional Mail	982,7	967,2	967,2	15,5	1,6%
Advertising Mail	287,3	309,1	309,1	-21,8	-7,1%
Press	395,2	389,0	389,0	6,3	1,6%
Parcels	141,6	128,5	133,7	13,1	10,2%
Value Added Services	40,1	36,6	36,6	3,5	9,5%
International Mail	164,4	163,2	160,2	1,2	0,7%
Banking & Financial Products	217,3	200,6	200,6	16,6	8,3%
Other	62,7	65,6	63,3	-2,9	-4,4%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2.291,3</b>	<b>2.259,8</b>	<b>2.259,8</b>	<b>31,5</b>	<b>1,4%</b>

Evolution des produits d'exploitation par activité de base 2012-2011

Le **courrier national** qui comprend le *Courrier transactionnel* ainsi que la *Presse* reste stable comparé à l'année dernière, la baisse du volume de 3,5% étant principalement compensée par une hausse de 3,4% au niveau de la tarification et du mix de produits.

L'activité **Parcels** a augmenté de 10,2%, influencée par une hausse de 5,6% en volume (principalement Parcels International) et une augmentation de 4,4% en tarification et mix de produits ; partiellement du à un transfert de Speos des produits pour plaques d'immatriculations européennes.

Les recettes des **services à valeur ajoutée** ont augmenté de 9,5 %, principalement grâce à la bonne performance du portefeuille de données, plus particulièrement les services de transfert de courrier et de conservation provisoire de courrier.

Les recettes d'**International Mail** ont augmenté de 0,7 %. La hausse des prix et du mix de produits pour le courrier en transit a été en partie compensée par la baisse du volume du courrier mail entrant.

L'augmentation des **Banking & Financial Products** s'explique par la hausse des revenus pour les activités de trésorerie, les commissions de bancassurance croissantes reçues de la filiale à 50% de bpost et l'augmentation des autres produits financiers postaux (essentiellement liée au lancement d'une carte prépayée).

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

**Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation de bpost S.A. pour l'année 2012 ont légèrement diminué par rapport à l'année dernière et s'élèvent à 1.921,3 millions d'euros (2011: 1.924,5 millions d'euros).

Les approvisionnements et marchandises ont augmentés de 13,1% pour atteindre 10,2 millions d'euros.

Les frais liés aux biens et services montrent une augmentation de 7,5% qui peut être répartie comme suit :

Millions C	2012	2011	Delta
Loyers et charges locatives	81,4	78,9	2,6
Entretiens et réparations	65,3	56,1	9,1
Fourniture d'énergie	42,3	40,8	1,4
Autres biens	16,4	18,5	-2,1
Frais postaux et de télécommunication	7,1	7,2	-0,1
Frais d'assurance	22,7	19,2	3,5
Frais de transport	119,7	112,7	7,0
Publicité et annonces	25,1	17,1	7,9
Frais de consultance	31,7	34,1	-2,5
Frais d'intérim	39,3	38,6	0,7
Rémunération de tiers, honoraires	110,5	99,6	10,9
Autres services	18,8	16,7	2,0
<b>Total</b>	<b>580,2</b>	<b>539,6</b>	<b>40,6</b>

Evolution des biens et services 2012-2011

- Les charges d'entretien et de réparation ont augmenté de 9,1 millions d'euros ou 16,3%. L'entreprise renforçant l'automatisation de ses opérations en vue d'accroître sa productivité, le nombre de machines et les frais d'entretien qui y sont liés augmentent en proportion. Ce phénomène est également observable pour la flotte.
- Les frais d'assurance ont augmenté de 22,7 millions d'euros, en raison du règlement d'une ancienne plainte, de la hausse des tarifs d'assurance et d'une augmentation des dommages auto-assurés.
- Les frais de transport présentent une hausse de 7 millions d'euros qui s'explique principalement par des volumes supérieurs pour le courrier sortant et les paquets, débouchant sur une hausse de 8,2 millions d'euros des frais terminaux.
- Les frais de publicité et d'annonce se sont élevés à 25,1 millions d'euros. L'introduction de nouveaux produits et activités tels que par exemple la carte prépayée et bpack sont à l'origine de cette augmentation.
- La rémunération de tiers a augmenté de 10,9 millions d'euros par rapport à 2011. Les commissions croissantes pour les ressources externes (ex. sous-traitance des activités de nettoyage) et les besoins plus importants de managers intérimaires pour combler des pénuries à court terme contribuent à une augmentation de 9,0 millions d'euros.

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

Les **charges de personnel** s'élevaient à 1.290,6 millions d'euros en 2012 (2011 : 1.282,4 millions d'euros), soit une augmentation de 8,2 millions d'euros ou 0,6%. Les principales évolutions négatives au niveau du payroll s'expliquent par les indexations du coût de la vie de juin 2011 (impact total en 2012) et mars 2012 (30,8 millions d'euros) et un paiement forfaitaire octroyé pour une certaine catégorie de personnel en compensation de certaines absences cumulées (26,9 millions d'euros).

Les charges de personnel ont également été influencées négativement par l'ancienneté et le mérite pour 4,8 millions d'euros, par les charges de sécurité sociale pour certaines catégories de personnel, résultant d'une hausse des coûts de 5,6 millions d'euros et par un accroissement des dépenses de 6,1 millions d'euros pour le plan de prévisions.

Ces évolutions négatives sont partiellement compensées par :

- La réduction de l'effectif moyen de 1329 ETP ou 61,6 millions d'euros suite aux différents plans de réorganisation. Cette réduction doit être analysée en parallèle à l'utilisation accrue des intérimaires, à concurrence de 28 ETP (ou 0,7 millions d'euros, repris sous la rubrique des services et biens divers). Tous les départements ont contribué à la réduction des effectifs, hormis Parcel & International. Les réorganisations et les programmes liés à la productivité au sein des activités de la chaîne de valeur postale (distribution, transport, collecte...), et dans les bureaux de poste, se sont poursuivis en même temps que l'optimisation des activités de support fournies par Cleaning, Facility Management et les Ressources.
- Le recrutement continu de travailleurs ayant un barème salarial inférieur contribue également à un impact positif de 4,3 millions d'euros.

**Les dépréciations et amortissements** ont légèrement augmenté pour atteindre 71,1 millions d'euros (2011: 69,4 millions d'euros), ce qui représente une croissance de 2,5%.

**L'impact net des provisions** représente un revenu de 77 millions d'euros en 2012 (2011: charge de 11,9 millions d'euros). Les mouvements des provisions sont détaillés comme suit (les chiffres négatifs représentent les extournes/utilisations de provisions et exercent un impact positif sur les bénéfices) :

Millions C	2012	2011	Delta
Provisions pour fin de carrière	-19,0	14,8	-33,8
Social Services	-	-	-
Mobilité	-0,2	0,1	-0,3
Règlement des jours de quota	7,0	-3,1	10,1
Fonds d'assurance - Accidents du travail	-20,2	-2,4	-17,8
Litiges en cours	-34,9	-4,8	-30,1
Restructuration à long terme	-0,3	-0,4	0,1
Autres	-9,3	7,8	-17,2
<b>Total</b>	<b>-77,0</b>	<b>11,9</b>	<b>-88,9</b>

Provisions pour risques et charges

**RAPPORT DE GESTION**

---

Confidentiel

---

- Les provisions pour fin de carrière ont diminué de 19 millions d'euros étant donné que les utilisations et les reprises de 16,6 millions d'euros étaient supérieures à la nouvelle provision relative à l'adoption de la convention collective de travail 2012.
- En 2012, la provision couvrant le règlement des jours de quota a été utilisée pour couvrir le paiement forfaitaire octroyé pour une certaine catégorie de personnel en compensation de certaines absences cumulées
- En 2012, une reprise de la provision fonds d'assurance (18,7 millions d'euros) a été enregistrée.
- En 2012, l'utilisation nette des litiges en-cours de 34,9 millions d'euros s'explique principalement par une utilisation de la provision pour une amende infligée par l'Autorité Belge de la Concurrence et une reprise de la provision pour risques sociaux et juridiques.

Les **autres dépenses d'exploitation** ont varié de 12,2 millions d'euros à 46,2 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par une amende infligée par l'Autorité Belge de la Concurrence partiellement contrebalancée par une diminution des activités de douanes payées suite à la reprise des activités de DSV en 2012 (5,5 millions d'euros). Le solde restant s'explique principalement par des variations pour réductions de valeurs sur stock et créances commerciales.

Les **revenus financiers** ont diminué de 16,3 millions d'euros (2011: 22,4 millions d'euros). Les recettes financières 2012 s'explique principalement par une diminution des intérêts perçus sur les instruments financiers en raison d'un taux d'intérêt inférieur sur le marché des investissements (effets de commerce et dépôts à terme), ce qui s'élève à 5,2 millions d'euros.

Les **charges financières** pour l'année ont diminué pour atteindre 2,5 millions d'euros, ceci s'explique par le paiement d'une commission unique en 2011 sur la nouvelle ligne de crédit de 300 millions d'euros (1,0 millions d'euros), moins d'intérêts sur les emprunts bancaires (0,5 millions d'euros) et moins de perte de change, étant donné que 2011 avait été impacté négativement par un règlement avec US postal.

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

**Résultats exceptionnels**

Millions C	2012	2011	Delta
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Amortissements liés à la vente de bâtiments	1,8	0,8	1,0
Réduction de valeur - bureaux de poste	7,3	3,0	4,3
Autres charges exceptionnelles	129,6	303,2	-173,6
<i>Réduction de valeur sur les filiales</i>	2,7	4,2	-1,5
<i>Autres</i>	126,9	299,0	-172,1
<b>Total</b>	<b>138,7</b>	<b>307,0</b>	<b>-168,3</b>
<b>Revenus exceptionnels</b>			
Autres revenus exceptionnels	0,2	1,2	-1,0
<i>Reprises sur réductions de valeurs des filiales</i>	14,3		14,3
<b>Total</b>	<b>14,5</b>	<b>1,2</b>	<b>13,3</b>

Eléments exceptionnels

La diminution des charges exceptionnelles à 138,7 millions d'euros (2011: 307 millions d'euros) s'explique principalement par les provisions relatives à la décision de la Commission Européenne. L'impact de ces provisions affecte la ligne des charges exceptionnelles pour 2011 et 2012 respectivement pour 299,0 millions d'euros et 124,9 millions d'euros.

L'augmentation des recettes exceptionnelles s'explique principalement par la reprise de réduction de valeur sur Certipost (14,3 millions d'euros).

**Impôts**

Les charges d'impôts sur les sociétés s'élèvent à 85,4 millions d'euros (2011 : 111,8 millions d'euros). Cela représente une charge de 33,1% du résultat avant impôts, contre 251,9% en 2011.

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**4.2. Bilan****Actifs**

Le bilan total s'élève à 1.955 millions d'euros en 2012 (2011: 2.398 millions d'euros), ce qui représente une diminution de 443 millions d'euros par rapport à 2011.

Les immobilisations incorporelles ont diminué de 38,9 millions d'euros à 34,0 millions d'euro étant donné que les amortissements (17,1 millions d'euros) sont plus élevés que les acquisitions (12,2 millions d'euros). Les acquisitions comprennent un logiciel informatique ainsi que le goodwill relatif à l'acquisition des activités de douane de DSV.

Les immobilisations corporelles ont diminué de 28,2 millions d'euros. Les principaux composants de cette variation sont les suivants :

- Investissements pour un montant de 37,0 millions d'euros (2011: 48,6 millions d'euros). Les principaux investissements sont liés à la rénovation, à la modernisation de l'infrastructure ; à la maintenance des réseaux mail, retail, des ATM et à l'infrastructure de sécurité.
- outrepassés par des amortissements à hauteur 63,2 millions d'euros (2011: 60,8 millions d'euros) et le transfert des actifs détenus à la vente s'élevant à 1,9 millions d'euros.

Les immobilisations financières ont augmenté pour atteindre 334,7 millions d'euros (2011: 276,8 millions d'euros). Cette hausse de 57,9 millions d'euros s'explique principalement par :

- L'acquisition de Landmark pour 7,7 millions d'euros,
- L'ajustement de prix de 0,8 millions d'euros relatif à l'acquisition l'an dernier de Citipost (Holdings) LTD.
- L'augmentation de capital de BPI NV pour 2,1 millions d'euros,
- L'achat de 20% complémentaire des parts de Mail Services Incorporated (5,9 millions d'euros) pour atteindre un total de 80% des actions détenues
- La reprise partielle de la réduction de valeur sur la participation dans Certipost 14,3 millions d'euros,
- La modification des emprunts envers Alteris SA, d'une part, un nouvel emprunt de 8,0 millions d'euros a été accordé et d'autre part, un emprunt à court terme a été converti en emprunt à long terme (19 millions d'euros).

**RAPPORT DE GESTION**

---

Confidentiel

---

Les créances commerciales ont diminué de 17,2 millions d'euros, s'expliquant principalement par la diminution des frais terminaux dus par les opérateurs étrangers (12,3 millions d'euros), à laquelle s'ajoute une diminution des créances commerciales restantes.

Les autres créances ont diminué de 12,4 millions d'euros du principalement au transfert de l'emprunt octroyé à Alteris de court terme vers long terme (19,0 millions d'euros) partiellement compensé par le dividende reçu de Speos (6,8 millions d'euros).

Les charges différées et les revenus reportés s'élèvent à 33,4 millions d'euros (2011: 27,7 millions d'euros).

Les liquidités et investissements de liquidités ont chuté de 792,6 millions d'euros (2011: 1.235,6 millions d'euros), s'expliquant principalement par le remboursement à l'Etat à la suite de la décision de Commission Européenne (300,8 millions d'euros), une réduction de capital (220 millions d'euros), un dividende exceptionnel de 28,0 millions d'euros et un dividende intermédiaire (170 millions d'euros).

***Passifs***

Les fonds propres ont diminué pour atteindre 612,9 millions d'euros (2011: 859,1 millions d'euros). L'augmentation de 171,9 millions d'euros de profit net pour l'année 2012 a été largement compensée par le paiement d'un dividende intermédiaire s'élevant à 170,0 millions d'euros, une réduction de capital de 220,0 millions d'euros et le paiement de l'excédent de la réserve légale comme dividende exceptionnel pour 28,0 millions d'euros.

Les provisions pour risques et charges ont diminué pour atteindre 330,7 millions d'euros (2011: 581,8 millions d'euros). La principale variation de l'année s'explique par une utilisation de la provision relative à la décision de la Commission Européenne (299,0 millions d'euros) contrebalancée par une augmentation de 124,9 millions d'euros pour couvrir les éventuels remboursements futurs relatifs aux montants reçus de l'Etat en 2011 et 2012 en couverture des charges découlant des tâches de services public. De plus la principale variation est relative à :

- une utilisation de la provision litige pour une amende du Conseil de la Concurrence
- une reprise de la provision pour risques sociaux et légaux pour 6,6 millions d'euros
- une reprise de la provision fonds d'assurance pour 18,7 millions d'euros
- une reprise de 8,8 millions d'euros et une utilisation de 0,5 millions d'euros de la provision assainissement du sol

**RAPPORT DE GESTION**

---

Confidentiel

---

Les provisions pour pensions ont diminué de 12,2 millions d'euros. Cette chute s'explique principalement comme suit :

- la provision liée aux congés précédant la retraite a diminué de 19,2 millions d'euros (utilisations);
- la nouvelle provision pour Convention Collective de Travail en vigueur en 2012, partiellement compensée par l'utilisation de la provision pour abandon des « absences cumulées » (augmentation nette de 7 millions d'euros pour l'année).

Les provisions pour grosses réparations et gros entretiens restent stables par rapport à 2011.

Les dettes financières à long terme s'élèvent à 90,8 millions d'euros (2011: 99,9 millions d'euros) et consistent principalement en un emprunt bancaire conclu en 2007 auprès de la Banque Européenne d'Investissement. La première tranche de l'emprunt (9,1 millions d'euros) a été remboursée en décembre 2012 tandis que la seconde tranche (9,1 millions d'euros à rembourser en décembre 2013) a été transférée dans les dettes financières à court terme. Cet emprunt arrivera à maturité en 2022.

Les dettes commerciales s'élèvent à 173,5 millions d'euros (2011: 155,3 millions d'euros). Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des frais terminaux dus par les opérateurs postaux étrangers et les mandats en cours. Le solde de l'augmentation restant s'explique principalement par une augmentation de la balance fournisseur en fin d'année.

Les autres dettes comprennent les dettes à court terme et les avances reçues.

Les dettes sociales augmentent de 2,5 millions d'euros pour atteindre 375,6 millions d'euros (2011: 373,1 millions d'euros) ceci provient principalement de l'augmentation de la dette relative à la contribution pension employeur à la fin de l'année 2012 (7,1 millions d'euros) et des provisions relatives au bonus non récurrent (5,2 millions d'euros) compensées par la diminution des arriérés de repos (9,8 millions d'euros).

Les autres dettes augmentent de 29,7 millions d'euros:

- les dettes envers l'Etat en tant que prestataire de services financiers ont augmenté de 13,8 millions d'euros, provenant du portefeuille d'assignation
- les avances liées aux transactions de frais terminaux ont augmenté de 16,3 millions d'euros.

Les charges à imputer et les revenus reportés s'élèvent à 157,3 millions d'euros (2011: 120,7 millions d'euros).

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**5. Risques et incertitudes**

Le 25 janvier 2012, la Commission Européenne a considéré l'aide de 416,5 millions d'euros incompatible avec le marché intérieur et a ordonné son remboursement. L'Etat belge a obtenu auprès de bpost le remboursement du montant, net de taxes plus intérêts, de l'aide jugée illégale. Le 17 septembre 2012, bpost a interjeté appel de la décision de la Commission.

En attente de la décision de la Commission, le quatrième contrat de gestion a été prolongé par l'effet de la loi pour couvrir la fourniture de services publics par bpost pour la période 2011-2012. Lors de réunions avec l'Etat belge, la Commission a suggéré que les montants perçus par bpost pour 2011 et 2012 pourraient également être considérés comme étant excessifs et seraient susceptibles de faire l'objet d'un remboursement. Sur cette base, la Société a constitué une provision de 124,9 millions d'euros dans les comptes 2012 couvrant l'hypothèse d'une décision de la Commission ordonnant la récupération de la surcompensation éventuelle perçue en 2011 et 2012.

Le cinquième contrat de Gestion entre l'Etat belge et la Société couvre l'obligation de prestation du service universel et des autres services publics pour la période du 1er Janvier 2013 au 31 Décembre 2015. Ce contrat a été notifié à la Commission le 7 mars 2013 et aucune décision finale n'a encore été adoptée. Toutefois, sur la base des discussions à ce jour, la Société comprends que la Commission ne considère pas les modalités et les montants d'indemnisation du cinquième contrat de gestion comme constituant une aide d'Etat jugée incompatible.

bpost est actuellement impliquée dans diverses enquêtes et contentieux liés aux questions de concurrence :

- une demande en dommages et intérêts portant sur un montant approximatif (provisoire) de 18,5 millions d'euros (hors paiement des intérêts de retard) dans le cadre d'une procédure initiée par Publimail SA le 27 octobre 2005, pendante devant le tribunal de commerce de Bruxelles; et
  - une demande en dommage et intérêts portant sur un montant approximatif de 28 millions d'euros (hors paiement des intérêts de retard) dans le cadre d'une procédure initiée par Link2Biz International SA le 3 août 2010, pendante devant le tribunal de commerce de Bruxelles.
- Certains aspects de la relation contractuelle entre Link2Biz et bpost font également l'objet d'une procédure pour mesures provisoires pendante devant la Cour d'appel de Bruxelles.

De plus, le 20 juillet 2011, le régulateur postal belge ("IBPT/BIPT") a considéré que la politique de prix de la Société en 2010 enfreignait la Loi Postale Belge et a imposé une amende de 2,3 millions d'euros. bpost conteste les conclusions de l'IBPT/BIPT et a interjeté appel de la décision devant la Cour d'appel de Bruxelles

Enfin, le 10 Décembre 2012, l'Autorité belge de concurrence a conclu que la politique tarifaire de la Société pour la période Janvier 2010 - Juillet 2011 enfreignait les règles de concurrence belge et européenne et a imposé une amende d'approximativement 37,4 millions d'euros. bpost conteste les conclusions de l'Autorité belge de concurrence et a interjeté appel de la décision devant la Cour d'appel de Bruxelles.

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

---

### 6. Recherche et développement

bpost SA a produit ou acquis des actifs ayant pour objectif de promouvoir la recherche et le développement de nouveaux produits ou de nouvelles technologies avancées. Ces actifs et/ou produits auront peu ou pas d'impact négatif sur l'environnement.

Ces investissements visent, tout d'abord, à offrir à ses clients des services et des produits complémentaires à son offre existante. De plus, bpost SA développe la recherche avec comme objectif l'amélioration de son efficacité tant technique qu'opérationnelle afin d'accroître significativement sa compétitivité dans un marché en pleine libéralisation.

### 7. Affectation du résultat

L'exercice écoulé 2012 s'achève par un profit de 171,9 millions d'euros. En décembre 2012, un dividende intérimaire de 170 millions d'euros a été payé et bpost SA propose de transférer le solde de 1,9 millions d'euros aux résultats reportés.

### 8. Succursales

La société ne possède pas de succursales.

### 9. Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Le 7 mars 2013, le cinquième contrat de gestion ente l'État belge et la société a été notifié à la Commission européenne. Aucune décision finale n'a encore été adoptée à cet égard. Le cinquième contrat de gestion fixe les modalités et conditions selon lesquelles bpost doit exécuter certains SEIG pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 31 décembre 2015. Le cinquième contrat de gestion définit en outre certaines conditions additionnelles liées à l'exécution de l'OSU par bpost. Le cinquième contrat de gestion devrait être approuvé par un Décret royal au cours du premier semestre de 2013. Une fois approuvé, il entrera en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013, et remplacera le quatrième contrat de gestion datant du 2 décembre 2005.

Le 20 mars 2013, bpost banque a réalisé une augmentation de capital à concurrence de 100 millions d'euros

Le 25 mars 2013, la société, l'État belge, la SFPI et Post Invest Europe Sarl ont conclu l'Addendum III à la convention entre actionnaires. En vertu de l'Addendum III, les parties se sont mises d'accord, notamment, sur certaines provisions liées à la gouvernance de l'entreprise, la sortie des actionnaires, ainsi qu'une réduction de capital et une clause de force majeure en faveur de l'entreprise.

Le 25 mars 2013, une assemblée extraordinaire des actionnaires de la société a approuvé (i) la réduction du capital d'actions de 144,5 millions d'euros restitué aux actionnaires de la société avant la clôture de l'offre et (ii) une réduction de la

**RAPPORT DE GESTION**

---

Confidentiel

---

réserve légale d'un montant de 21,3 millions d'euros via le transfert des réserves disponibles, afin de faciliter le paiement du dividende exceptionnel de 53,5 millions d'euros à partir des réserves disponibles et des bénéfices non répartis auxdits actionnaires, sous réserve de l'approbation du cinquième contrat de gestion par la Commission européenne. Le montant de la diminution de capital devrait être payé aux actionnaires de l'entreprise et une assemblée extraordinaire des actionnaires de l'entreprise déclarera le dividende exceptionnel de 53,5 millions d'euros à ces actionnaires le 10 juin 2013.

En vertu de l'Addendum III, bpost a également accepté de retirer son appel du 17 septembre 2012 lié à la décision de la Commission européenne du 25 janvier 2012, qui estimait que bpost avait reçu une aide d'État incompatible de 416,5 millions d'euros et qui en ordonnait la récupération, sous réserve de l'approbation du cinquième contrat de gestion par la Commission européenne .

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**10. Gestion et rémunération****GENERAL**

En tant que société anonyme de droit public, bpost est régie en premier lieu par la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques (dite « loi de 1991 »). Pour toutes les matières non régies spécifiquement par la loi de 1991, bpost est régie par le Code belge des sociétés.

En tant que société non cotée, bpost n'est pas soumise au Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009. Néanmoins, bpost entend s'engager à respecter la philosophie de bonne gestion, d'intégrité, et de transparence dans le processus décisionnel reprise dans les principes de gouvernance d'entreprise dudit Code et les lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques. Certains de ces principes et directives ont déjà été intégrés dans la Charte du Conseil d'Administration et des Comités consultatifs (voir « Charte du Conseil d'Administration et des Comités » ci-dessous pour plus d'informations).

Les caractéristiques principales du modèle de gouvernance de bpost sont les suivantes :

- un Conseil d'Administration qui définit la politique et la stratégie générale de bpost et supervise la gestion opérationnelle ;
- un Comité Stratégique, un Comité d'Audit, un Comité de Rémunération et Nomination créés au sein du Conseil afin de l'assister et de lui soumettre des recommandations ;
- un Administrateur délégué, qui dispose des pouvoirs de gestion journalières qui lui ont été délégués par le Conseil d'Administration ;
- un Comité de Direction qui, en plus des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi de 1991, assiste l'Administrateur délégué dans l'exercice de sa fonction ;
- une répartition claire des responsabilités entre le Président du Conseil d'Administration et l'Administrateur délégué.

En 2011, le cadre réglementaire de gouvernance de bpost a évolué à la suite des amendements apportés à plusieurs dispositions de la loi de 1991 par la loi du 6 avril 2010 visant à renforcer le gouvernement d'entreprise dans les sociétés cotées et les entreprises publiques autonomes (« loi du 6 avril 2010 »). Les amendements concernent le contenu du rapport de rémunération annuelle, le paiement de la rémunération variable à l'Administrateur délégué, aux administrateurs et aux membres du Comité de Direction, ainsi que le paiement des indemnités de départ.

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## COMPOSITION

En 2012, le Conseil d'Administration se composait de :

- cinq administrateurs, y compris le Président du Conseil d'Administration (les administrateurs de la catégorie A), nommés par l'État belge via un Arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres ;
- quatre administrateurs (les administrateurs de la catégorie B), désignés par les autres actionnaires (à savoir l'ensemble des actionnaires de la société, à l'exception de l'autorité publique) ; et
- l'Administrateur délégué, qui ne fait partie d'aucune des catégories susmentionnées, mais est nommé par l'État belge via Arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres.

Le Conseil d'Administration est présidé par Martine Durez depuis le 17 janvier 2006. Son mandat a été renouvelé le 17 janvier 2012, par Arrêté royal daté du 2 février 2012. Les mandats des autres membres du Conseil d'Administration (à l'exception de Christian Leysen (A) et Jean-François Robe (A)) ont également été renouvelés le 17 janvier 2012. Outre la Présidente, le Conseil se compose aujourd'hui des membres suivants :

- Arthur Goethals (A)
- Luc Lallemand (A)
- Laurent Levaux (A)
- Caroline Ven (A)
- Geert Duyck (B)
- K.B. Pedersen (B)
- Søren Vestergaard-Poulsen (B)
- Bjarne Wind (B)
- Johnny Thijs (Administrateur délégué)

Cette composition reflète les prescriptions de diversité de la loi du 28 juillet 2011 qui vise à promouvoir la présence de femmes au sein des conseils d'administration des entreprises publiques autonomes.

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

### POUVOIRS ET FONCTIONNEMENT

Le Conseil a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires et utiles à la réalisation de l'objet social de la société, à l'exception de ceux réservés à d'autres organes. Le Conseil a adopté des chartes qui régissent le fonctionnement du Conseil et des Comités consultatifs. Ces chartes ont pour objectif de mettre en œuvre et préciser les principes de bonne gouvernance et d'ainsi augmenter la transparence dans le processus décisionnel.

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président ou l'Administrateur délégué, chaque fois que l'intérêt de la société l'exige, ou chaque fois que deux administrateurs au moins en font la demande. En 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni à 11 reprises.

Le Conseil ne peut délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés. En principe, les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité absolue. Toutefois, en ce qui concerne un certain nombre de matières spécifiques (mentionnées à l'article 27, §2 des Statuts), le Conseil d'Administration ne peut statuer que si deux administrateurs au moins de chaque catégorie sont présents ou représentés, et les décisions sur ces matières ne peuvent être prises qu'avec une majorité de 75 pour cent des voix exprimées.

Par ailleurs, en vertu de la loi de 1991, les décisions suivantes requièrent une majorité des deux tiers :

- l'approbation de tout renouvellement ou de toute modification du Contrat de Gestion ;
- l'acquisition de participations dans des sociétés, associations ou institutions qui excèdent une des limites déterminées par l'article 13, § 2, alinéa 1<sup>er</sup> de la loi de 1991.

En cas d'égalité de voix, celle du Président est prépondérante.

L'Administrateur délégué présente lors de chaque séance un rapport d'activité sur la gestion journalière de la société et un rapport sur la situation financière. Le suivi des décisions prises aux séances précédentes est également assuré lors de chaque séance.

### CHARTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

Le Conseil a adopté des chartes en vue de clarifier les principes de bonne gestion et de transparence et de les mettre en œuvre à tous les niveaux. Ces chartes reprennent des règles concernant :

- le rôle du Conseil d'Administration et des Comités, d'une part, et le rôle du Comité de Direction et de l'Administrateur délégué, d'autre part ;
- les responsabilités du Président et du Secrétaire général ;
- le reporting périodique aux membres du Conseil d'Administration concernant la progression et la mise en œuvre du Business Plan et les autres évolutions importantes concernant les activités de la société ;
- les exigences auxquelles les membres du Conseil d'Administration doivent répondre afin de veiller à disposer de l'expérience, de l'expertise et des compétences requises pour s'acquitter de leurs obligations et responsabilités ;
- la mise en place d'un système de déclaration des mandats et d'une réglementation visant à éviter les conflits d'intérêts et à émettre des recommandations sur la manière dont il convient d'informer le Conseil d'Administration en toute transparence lorsque de tels conflits se produisent. Le

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

Conseil d'Administration peut décider d'exclure le membre confronté à un conflit d'intérêts lors des délibérations et des votes en la matière.

Le Conseil évalue et améliore son fonctionnement sur une base continue en vue de gérer toujours mieux et de façon plus efficace la société.

### COMITÉS CRÉÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a institué trois Comités, lesquels sont chargés de l'assister et de lui soumettre des recommandations dans des domaines spécifiques. Il s'agit du Comité Stratégique, du Comité d'Audit et du Comité de Rémunération et Nomination.

#### **Comité Stratégique**

Le Comité Stratégique est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans la définition de la stratégie du Groupe. Il émet notamment des avis sur les orientations stratégiques de bpost, le business plan et les opportunités d'acquisition et de partenariat. Le Comité Stratégique est présidé par l'Administrateur délégué et se compose en outre de deux administrateurs de chaque catégorie. Il s'est réuni 4 fois en 2012.

#### **Comité d'Audit**

Le Comité d'Audit est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans les domaines de la comptabilité, de l'audit et du contrôle interne. Il émet notamment des recommandations sur la politique comptable, l'examen des comptes, le contrôle du budget, la vérification de la fiabilité de l'information financière, et l'organisation et la surveillance du système de contrôles internes et de conformité.

En plus de réviser les rapports d'audit, le Comité assure le suivi des travaux du Département d'Audit interne. Le Directeur de l'Audit interne dépend fonctionnellement du Président du Comité d'Audit et administrativement de l'Administrateur délégué. Le Comité d'Audit se compose de deux directeurs de chaque catégorie et est présidé par un administrateur de catégorie B. Il s'est réuni 6 fois en 2012.

#### **Comité de Rémunération et Nomination**

Le Comité de Rémunération et Nomination est chargé de formuler des recommandations à propos de la rémunération et des nominations de la direction. Il émet notamment des avis sur la nomination de l'Administrateur délégué, sur la rémunération des membres du Comité de Direction et sur tout plan d'intéressement qui pourrait être institué en faveur des cadres et du personnel. Ce Comité est présidé par le Président du Conseil d'Administration et se compose également d'un administrateur de catégorie A et de deux directeurs de catégorie B. Il s'est réuni 5 fois en 2012.

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**COMPOSITION DES COMITÉS****Comité Stratégique**

- Johnny Thijs (Président)
- Arthur Goethals
- Laurent Levaux
- K.B. Pedersen
- Søren Vestergaard-Poulsen

**Comité d'Audit**

- Bjarne Wind (Président)
- Geert Duyck
- Luc Lallemand
- Caroline Ven

**Comité de Rémunération et Nomination**

- Martine Durez (Présidente)
- Geert Duyck
- Arthur Goethals
- Bjarne Wind

**L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ ET LE COMITÉ DE DIRECTION**

L'Administrateur délégué est nommé par le Roi, par arrêté délibéré en Conseil des Ministres, pour un terme renouvelable de six ans. Si le Président du Conseil d'Administration est d'expression néerlandophone, l'Administrateur délégué doit être d'expression francophone et inversement. Par Arrêté royal du 26 février 2008, le mandat de l'actuel Administrateur délégué, Johnny Thijs, a été prolongé pour un nouveau terme de six ans, à compter du 7 janvier 2008, sur proposition du Conseil d'Administration et sur recommandation du Comité de Rémunération.

L'Administrateur délégué est chargé de la gestion opérationnelle de la société. Il dispose de pouvoirs de gestion journalière qui lui ont été délégués par le Conseil d'Administration et il représente la société dans les limites de cette gestion journalière et des autres pouvoirs qui lui sont délégués. Cette représentation comprend l'exercice de droits de vote attaché aux actions et participations détenues par la société.

Dans sa gestion de la société, l'Administrateur délégué est assisté d'un Comité de Direction. Le Comité de Direction est également habilité collégalement à négocier tout renouvellement ou toute modification du Contrat de Gestion conclu entre l'État et la société. Des pouvoirs au niveau opérationnel sont délégués par l'Administrateur délégué aux membres du Comité de Direction ainsi qu'à d'autres employés de la société.

Le Comité de Direction est actuellement composé comme suit :

- Johnny Thijs : Administrateur délégué
- Mark Michiels : Human Resources & Organisation
- Pierre Winand : Chief Financial Officer, Service Operations, ICT

Les personnes suivantes sont investies de certains pouvoirs opérationnels et sont adjointes au Comité de Direction :

- Kurt Pierloot : Mail Service Operations
- Peter Somers : Parcels et International
- Koen Van Gerven : Mail and Retail Solutions

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

---

Ces personnes sont invitées à assister à toutes les réunions du Comité de Direction afin de discuter des sujets qui concernent la gestion de l'entreprise ou qui relèvent de leurs compétences.

### **LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Le Conseil d'Administration, les Comités consultatifs du Conseil et le Comité de Direction sont assistés, dans leur fonctionnement, par le Secrétaire Général. Cette fonction est occupée par Dirk Tirez, qui est également le General Counsel de la société.

### **LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES**

Le contrôle de la situation financière et des comptes annuels de bpost est confié à un Collège des Commissaires, qui compte quatre membres, dont deux sont nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires et les deux autres par la Cour des Comptes. Le Collège se compose de :

- Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Golenvaux ;
- PVMD Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Lieven Delva ;
- Monsieur Philippe Roland, Premier Président de la Cour des Comptes ;
- Monsieur Josef Beckers, Membre de la Cour des Comptes.

Ernst & Young et PVMD sont en outre responsables du contrôle des comptes annuels consolidés de la société et de ses filiales.

### **LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT**

Le Commissaire du Gouvernement est Monsieur Luc Windmolders. Il représente le Ministre qui a les Entreprises Publiques dans ses attributions, et veille au respect de la Loi, des statuts de la société et du Contrat de Gestion.

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**RAPPORT DE RÉMUNÉRATION****Déclaration relative à la politique de rémunération**

En tant que société anonyme de droit public, bpost a développé une politique de rémunération spécifique, décidée par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité de Rémunération et de Nomination, en tenant compte des différents groupes d'employés de la société.

L'objectif de la politique de rémunération est d'offrir un paquet de rémunération équitable à tous les employés (statutaires, contractuels) et aux administrateurs, tout en étant concurrentiel sur le marché de référence belge.

Tout changement dans la politique de rémunération doit être approuvé par le Comité de Rémunération et de Nomination.

De manière générale, bpost distingue différents groupes pour lesquels les principes de rémunération de base seront expliqués dans le détail :

1. Membres du Conseil d'Administration
2. Administrateur délégué
3. Autres membres du Comité de Direction et du Senior Management

**Membres du Conseil d'Administration**

La rémunération des membres du Conseil d'Administration a été décidée lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2000.

En vertu de cette décision, les membres du Conseil d'Administration (à l'exception de l'Administrateur délégué) sont habilités à recevoir la rémunération annuelle suivante pour leur mandat de membre du Conseil d'Administration :

- 38.211,44 EUR pour le Président, qui préside également la Commission paritaire de bpost ;
- 19.105,72 EUR pour les autres administrateurs, à l'exception de l'Administrateur délégué.

Ces montants sont indexés sur une base annuelle.

Aucune autre allocation n'est payée aux membres du Conseil d'Administration dans le cadre de leur mandat d'administrateur.

Conformément à la décision susdite de l'Assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2000, les membres du Conseil d'Administration (à l'exception de l'Administrateur délégué) ont droit à un jeton de présence de 1.548,16 EUR (augmenté, après indexation, à 1.600,94 EUR à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012) par réunion d'un des Comités consultatifs établis par le Conseil d'Administration dont ils sont membres. Aucun jeton de présence ou aucune rémunération supplémentaire n'est prévu(e) pour la participation du Président du Conseil d'Administration aux réunions de la Commission paritaire.

MM. Søren Vestergaard - Poulsen et Geert Duyck ont renoncé aux jetons de présence et autres rémunérations liés à leur position de membre du Conseil d'Administration.

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

Au cours de l'exercice fiscal, les membres du Conseil d'Administration ont reçu la rémunération annuelle brute totale suivante :

Membre	Réunions du Conseil	Comité d'Audit	Comité stratégique	Comité de Rémunération et Nomination	TOTAL
Martine Durez	38.211,44 EUR	Pas membre	Pas membre	7.899,14 EUR	46.110,58 EUR
Arthur Goethals	19.105,72 EUR	Pas membre	6.403,76 EUR	7.899,14 EUR	33.408,62 EUR
Luc Lallemand	19.105,72EUR	8.004,70 EUR	Pas membre	Pas membre	27.110,42 EUR
Laurent Levaux	18.331,64 EUR	Pas membre	3.201,88 EUR	Pas membre	21.533,52 EUR
Caroline Ven	18.331,64EUR	9.605,64 EUR	Pas membre	Pas membre	27.937,28 EUR
Bjarne Wind	19.105,72EUR	9.605,64EUR	Pas membre	7.899,14 EUR	36.610,50 EUR
K.B. Pedersen	19.105,72EUR	Pas membre	4.802,82 EUR	Pas membre	23.908,54 EUR
Christian Leysen *	1.548,16 EUR	Pas membre	Pas membre	Pas membre	1.548,16 EUR
Jean-François Robe*	1.548,16 EUR	Pas membre	Pas membre	Pas membre	1.548,16 EUR
Geert Duyck	0 EUR	0 EUR	Pas membre	0 EUR	0 EUR
Seren Vestergaard-Poulsen	0 EUR	Pas membre	0 EUR	Pas membre	0 EUR

\* Christian Leysen et Jean-François Robe étaient membres du Conseil d'Administration jusqu'au 17 janvier 2012, date de son renouvellement, et ont reçu un jeton de présence.

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**Rémunération de l'Administrateur délégué**

Le package de rémunération de l'Administrateur délégué est revu chaque année par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité de Rémunération et Nomination, et se base sur une comparaison avec de grandes entreprises belges.

Pour l'année se clôturant le 31 décembre 2012, une rémunération de 1.123.209 EUR a été payée à l'Administrateur délégué (comparé à 1.104.941 EUR pour l'année se clôturant le 31 décembre 2011). Cette rémunération peut être ventilée comme suit :

- Salaire de base (rémunération brute) : 770.231 EUR
- Rémunération variable (bonus lié aux performances payé en espèces) : 290.260 EUR (lié aux performances en 2011)
- Couverture pension et décès en cours d'emploi : 59.418 EUR
- Autres composantes de compensation\* : 3.300 EUR

\*frais de représentation

En outre, l'Administrateur délégué dispose également d'une voiture de société, dont les frais de location s'élèvent à 23.960 EUR.

Aucune option n'a été octroyée en 2012 à l'Administrateur délégué. Au cours de l'année 2012, l'Administrateur délégué a exercé 174 options émises en 2007 et 174 options émises en 2008 en vertu du plan d'options sur actions approuvé par le Conseil d'Administration en 2006. Les actions ainsi acquises ne sont plus détenues par l'Administrateur délégué mais ont été, suite à cet exercice, cédées à Post Invest Europe S.à r.l.

**Rémunération des autres membres du Comité de Direction et du Senior Management**

Le paquet de rémunération des autres membres du Comité de Direction et du Senior Management est revu chaque année et approuvé par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité de Rémunération et Nomination, et se base sur un exercice de benchmarking comparant bpost avec de grandes entreprises belges.

L'objectif de bpost est d'offrir un paquet de rémunération total, conforme à la médiane du « marché de référence », étant entendu que les paquets de rémunération sont établis à un niveau de banding plutôt que sur une base individuelle.

Les différents éléments du paquet de rémunération sont les suivants :

**- Salaire de base**

Le salaire de base fait l'objet d'une étude comparative avec celui pratiqué dans d'autres grandes entreprises belges, conformément aux principes énoncés ci-dessus.

Le salaire individuel de base se base sur les éléments suivants :

- Fonction
- Compa-ratio au sein du banding
- Expérience pertinente
- Résultats et compétences

## RAPPORT DE GESTION

Confidentiel

Les résultats de chaque individu sont examinés chaque année dans le cadre d'un « Performance Management Process » (PMP).

### - Salaire variable

Un salaire variable peut être octroyé, sur la base de la réalisation des :

- objectifs de l'entreprise
- objectifs individuels

Le salaire variable cible se situe entre 5% et 30% du salaire annuel de base, en fonction du banding.

bpost utilise un système de multiplication, où le salaire variable réel octroyé peut varier en fonction des résultats individuels et de l'entreprise.

### - Autres avantages

bpost offre d'autres avantages, comme l'assurance pension, décès et invalidité, hospitalisation, une voiture de société, etc. Ces avantages font régulièrement l'objet d'une étude comparative et sont adaptés en fonction des pratiques en vigueur dans le pays. Les avantages varient selon le banding. En 2012, aucun Stock Option Plan n'a été introduit.

Pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012, une rémunération globale de 3.258.115 EUR a été payée aux membres du Comité de Direction autres que l'Administrateur délégué (comparé à 3.229.868 EUR pour l'année se clôturant le 31 décembre 2011). Cette rémunération peut être ventilée comme suit :

- Salaire de base : 2.209.225 EUR payés dans le cadre d'un contrat d'emploi, hors cotisations à la sécurité sociale, payées par bpost ;
- Rémunération variable (bonus lié aux performances payé en espèces) : 838.697 EUR (lié aux performances en 2011)
- Couverture pension, décès en cours d'emploi et invalidité : 186.070 EUR
- Autres composantes de compensation\* : 24.123 EUR

\*frais de représentation et titres-repas

En outre, les membres du Comité de Direction disposent également d'une voiture de société, dont les frais de location s'élèvent à 106.929 EUR.

Aucune option n'a été octroyée en 2012. Au cours de l'année 2012, les autres membres du Comité de Direction ont exercé 293 options émises en 2008 en vertu du plan d'options sur actions approuvé par le Conseil d'Administration en 2006. Les actions ainsi acquises ne sont plus détenues par les autres membres du Comité de Direction mais ont été, suite à cet exercice, cédées à Post Invest Europe S.à.r.l.

	Baudouin Meunier	Pierre Winand	Mark Michiels	Koen Van Gerven	Peter Somers	Kurt Pierloot
Options exercées durant l'année	26	30	78	34	47	78

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**- Indemnités de départ**

Excepté en cas de rupture de contrat pour faute grave, le CEO bénéficie d'une indemnité de départ correspondant à la rémunération restant due pour le terme de son mandat de 6 ans encore à courir, avec un maximum de 2 ans de rémunération. Aucun autre membre du Comité de Direction ne bénéficie d'arrangements spécifiques en matière d'indemnité de départ.

Tous les membres du Comité de Direction, excepté Mark Michiels, sont soumis à une obligation de non-concurrence leur interdisant de travailler pour des concurrents de bpost pour une période de 12 à 24 mois à compter de la date de leur démission ou de la fin de leur contrat. Tous ces membres du Comité de Direction, excepté le CEO, bénéficie à titre de compensation d'une indemnité équivalente à 6 à 12 mois de leur salaire en cas d'application de cette obligation de non-concurrence.

M. Baudouin Meunier a été membre du Comité de Direction jusqu'au 31 décembre 2012, date à laquelle il a quitté l'entreprise. Il a perçu une indemnité de départ équivalente à 12 mois de rémunération. Compte tenu de la position stratégique de M. Meunier, bpost et M. Meunier ont conclu un accord de non-concurrence limitant la possibilité pour ce dernier d'exercer une activité concurrente jusqu'au 31 décembre 2014. Pour cela, M. Meunier a perçu une indemnité conformément aux pratiques courantes.

**SYSTEMES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES****SYSTEMES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES, RELATIFS A LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

La description ci-après des activités de contrôle interne et de gestion des risques de bpost est une description factuelle des activités exercées. La description utilise la structure recommandée par la Commission de Gouvernance d'entreprise.

**Environnement de contrôle**

L'environnement de contrôle relatif à la préparation des états financiers est organisé à travers différentes fonctions.

L'organisation comptable et de contrôle recouvre trois niveaux : (i) l'équipe comptable, responsable de la préparation et du reporting de l'information financière, (ii) les business controllers des différentes unités opérationnelles de l'organisation, responsables entre autres de l'analyse de l'information financière dans leur domaine de responsabilité, et (iii) le département Group Finance, responsable de l'analyse finale de l'information financière des différentes entités légales et unités opérationnelles, et de la préparation des états financiers.

En plus des contrôles structurés exposés ci-dessus, les auditeurs externes de bpost soumettent les états financiers à des procédures indépendantes de contrôle intermédiaires et de fin d'exercice.

Le département d'Audit interne dirige un programme d'audit basé sur les risques afin de garantir l'efficacité des contrôles internes et de la gestion des risques dans les différents processus au niveau des entités légales.

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**Evaluation des risques**

Des mesures appropriées sont prises pour garantir un reporting qualitatif et ponctuel, ainsi que pour réduire les risques potentiels liés au processus de reporting financier, en ce compris : (i) un planning minutieux et détaillé de toutes les activités, y compris les propriétaires et les calendriers, (ii) des directives communiquées par Group Finance aux différents participants dans le processus précédant la clôture, y compris les points d'attention à prendre en considération, et (iii) du suivi et un feed-back sur l'opportunité, la qualité et les enseignements afin de tendre vers une amélioration continue. Les résultats financiers sont analysés chaque trimestre dans le détail par le management et sont présentés et analysés par le Comité d'Audit du Conseil d'Administration. Les résultats financiers sont également analysés chaque semestre par l'Auditeur Statutaire et discutés avec lui. Les changements matériels apportés aux principes comptables sont coordonnés par le département Group Finance, analysés par l'Auditeur Statutaire, approuvés par le Comité d'Audit et par le Conseil d'Administration de bpost. Les changements matériels apportés aux principes comptables statutaires de bpost ou sont approuvés par les Conseils d'Administration compétents.

**Activités de contrôles**

L'application correcte par bpost des principes comptables tels que décrits dans les notes des états financiers, ainsi que l'exactitude, la cohérence et l'exhaustivité des informations rapportées, sont régulièrement analysées par l'organisation de contrôle (comme décrit ci-dessus) au moyen d'un processus de justification et d'analyse comptable. En outre, toutes les entités concernées sont contrôlées par le département d'Audit Interne sur une base périodique. Des politiques et procédures sont appliquées pour les principaux processus sous-jacents (ventes, acquisitions, investissements, trésorerie, etc.) et sont soumises à : (i) des contrôles réguliers par les équipes de management respectives, et (ii) une évaluation et une analyse indépendantes par le département d'Audit Interne lorsque celui-ci effectue son audit. Un suivi étroit des conflits potentiels de séparation des droits dans le principal système informatique est effectué sur une base régulière.

**Information et communication**

Toutes les unités opérationnelles de bpost SA utilisent une plateforme de système ERP pour supporter le traitement efficace des transactions commerciales et fournir à son management des informations de gestion transparentes et fiables afin de suivre, contrôler et diriger ses opérations commerciales. Les services de technologies de l'information nécessaires à l'exécution, au maintien et au développement de ces systèmes sont fournis par un département professionnel de services informatiques, dont les performances sont contrôlées au moyen de SLA (Service Level Agreements) et d'un reporting des performances et incidents. bpost a mis en œuvre des processus de gestion pour s'assurer que des mesures appropriées sont prises quotidiennement dans le but de maintenir le rendement, la disponibilité et l'intégrité de ses systèmes informatiques. Une répartition claire des responsabilités et une bonne coordination entre les départements pertinents assurent un processus efficace et ponctuel de communication des informations financières périodiques au management et au Conseil d'Administration. L'exactitude, la sécurité et la disponibilité de l'information sont toujours considérées par le département d'Audit Interne comme faisant partie intégrante de ses audits réguliers ou missions spéciales. Des informations financières détaillées sont fournies sur une base mensuelle au management et au Conseil d'Administration. Quelques informations financières restreintes sont révélées publiquement en milieu d'année. En fin d'exercice, toutes les informations financières présentant un intérêt sont publiées. Avant le reporting externe, les informations financières sont soumises (i) aux contrôles appropriés par l'organisation de contrôle susmentionnée,

**RAPPORT DE GESTION**

---

Confidentiel

---

(ii) à une analyse par le Comité d'Audit, et (iii) à l'approbation du Conseil d'Administration de la société.

**Monitoring**

Tout changement significatif apporté aux principes comptables tels qu'appliqués par bpost est soumis à l'approbation du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration. Lorsque cela s'avère opportun, les membres du Comité d'Audit sont informés de l'évolution et des principaux changements des normes sous-jacentes. Toutes les informations financières significatives sont présentées au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration pour leur permettre d'analyser les états financiers. Les constatations pertinentes par le département d'Audit Interne et/ou l'Auditeur Statutaire sur l'application des principes comptables, ainsi que l'adéquation des politiques et procédures, et la séparation des droits, font l'objet d'un rapport trimestriel auprès du Comité d'Audit. En outre, une mise à jour trimestrielle de la trésorerie est soumise au Comité d'Audit. Une procédure a été définie pour convoquer l'organe directeur approprié de la Société dans un bref délai lorsque les circonstances le requièrent.

**SYSTEMES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES : GENERALITES**

Le Conseil d'Administration et le Comité de Direction ont approuvé le Code de Conduite de bpost, qui a été initialement publié en 2007 et mis à jour en 2011. Le Code de Conduite énonce les principes de base selon lesquels bpost désire faire affaire. La mise en œuvre du Code de Conduite est obligatoire pour toutes les filiales du Groupe. Des politiques et directives plus détaillées sont développées si cela se révèle nécessaire, afin de garantir la mise en œuvre cohérente du Code de Conduite dans l'ensemble du Groupe.

Le cadre de contrôle interne de bpost consiste en plusieurs politiques pour les principaux processus commerciaux. Le département d'Audit Interne assure le suivi de la situation du contrôle interne et fait rapport au Comité d'Audit sur une base trimestrielle.

A la demande du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit, le management développe actuellement un cadre global pour la gestion des risques en entreprise (Entreprise Risk Management, ERM), afin d'assister la société dans la gestion des risques matériels sur une base explicite.

**RAPPORT DE GESTION**

Confidentiel

**11. Information requise par l'article 523 du code des sociétés**

La charte du Conseil d'Administration de bpost SA, approuvée le 17 janvier 2006, prévoit que «le Conseil d'Administration doit immédiatement être informé de l'existence de possibles conflits d'intérêts dans le chef des Administrateurs et qu'une solution appropriée doit être mise en œuvre ».

L'Administrateur délégué, M. Johnny Thijs, déclare un conflit d'intérêts à l'égard des décisions qui seront prises dans le cadre de l'«Employee Stock Option Plan» (ESOP).

En effet, puisque des options ont également été accordées à M. Johnny Thijs (aux mêmes conditions que celles applicables aux autres bénéficiaires de l'ESOP), les décisions relatives à l'évaluation des actions de la société et en elle-même la détermination du prix d'exercice des options en conformité avec les termes de l'ESOP peuvent présenter un intérêt financier dans le chef de M. Johnny Thijs.

M. Johnny Thijs informe le Président du «Collège des Commissaires» de ce conflit d'intérêts.

Ces décisions n'auront pas de conséquences financières négatives spécifiques pour bpost et sont justifiées car (i) les options ont été octroyées à M. Johnny Thijs aux mêmes conditions que celles applicables aux autres bénéficiaires de l'ESOP et (ii) le prix d'exercice des options est déterminé conformément aux principes d'évaluation énoncés dans l'ESOP. L'application du prix d'exercice aux options détenues par M. Johnny Thijs est donc justifiée.

La Présidente du Conseil d'Administration, Mme Martine Durez, déclare un conflit d'intérêts en ce qui concerne les dossiers de Belgacom, étant donné qu'elle est également membre du Conseil d'Administration de Belgacom. La Présidente informe le Président du «Collège des Commissaires» de ce conflit d'intérêts. La Présidente décide de ne pas participer à la délibération et au vote sur les points à l'ordre du jour et quitte la réunion pendant la durée de ces discussions et du vote.

Geert Duyck, K.B. Pedersen, Soren Vestergaard-Poulsen and Bjarne Wind déclarent un conflit d'intérêts étant donné qu'ils sont Administrateurs de Post Invest Europe Sàrl en ce qui concerne l'approbation concernant l'amendement du "Put and Call Option" entériné entre Alteris NV (une filiale détenue à 100% par bpost) et Post Invest Europe Sàrl. Les Administrateurs susmentionnés décident de ne pas participer au vote et informent le Président du «Collège des Commissaires» de ce conflit d'intérêts.

**RAPPORT DE GESTION**

---

Confidentiel

---

**12. Information requises par l'article 624 du code des sociétés**

A la fin de l'année 2012, l'article 624 du code des sociétés n'est plus en vigueur.

En 2012, PIE a exercé son option d'achat sur les 2.607 parts de bpost dont 2.589 parts étaient détenues par Alteris NV (filiale détenue à 100% par bpost) et 18 actions par bpost SA.

Il n'y a plus d'actions propres détenues par bpost ou l'une de ses filiales.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

**RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES À L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE DROIT  
PUBLIC BPOST SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE  
31 DÉCEMBRE 2012**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Collège des Commissaires (ci-après « le Collège ») vous fait rapport sur l'exécution de son mandat. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

**Attestation sans réserve des comptes annuels**

Le Collège a procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 1.955.376 milliers et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 171.871 milliers.

*Responsabilité de l'organe de gestion dans l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés*

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

*Responsabilité du Collège*

La responsabilité du Collège est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Le Collège a effectué son contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes internationales d'audit (ISA's). Ces normes de révision requièrent que son contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, le Collège a mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de son jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Dans le cadre de cette évaluation du risque, le Collège a tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein de la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Le Collège a également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, le Collège a obtenu du Conseil d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Le Collège estime que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de son opinion.

*Opinion*

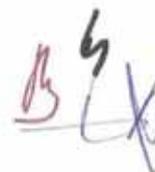
Le Collège est d'avis que les comptes annuels clos le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

**Mentions et informations complémentaires**

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Dans le cadre de son mandat, la responsabilité du Collège est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de son opinion sur les comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, le collège n'est pas en mesure de se prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Le Collège peut néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont il a connaissance dans le cadre de son mandat. Conformément aux dispositions de l'article 523 du Code des sociétés, le Conseil d'administration a décrit, dans son rapport de gestion, le conflit d'intérêts de nature patrimoniale en la personne de Monsieur Thijs, administrateur-délégué. Le conflit d'intérêt concerne l'évaluation des actions de la société et la détermination du prix d'exercice des options du stock option plan existant, ce qui pourrait générer un avantage dans le chef de Monsieur Thijs ainsi qu'un impact financier pour la société. Le rapport du Conseil d'administration confirme qu'il n'y a aucun autre avantage accordé à l'administrateur-délégué par rapport aux autres détenteurs d'options.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.



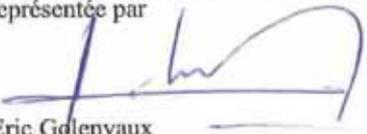
**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

- Le Collège n'a pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Au cours de l'exercice, un acompte sur dividende a été distribué à propos duquel le Collège des Commissaires – membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, ont établi le rapport joint en annexe, conformément aux exigences légales.

Bruxelles, le 18 avril 2013

**LE COLLEGE DES COMMISSAIRES,  
LES MEMBRES DE L'INSTITUT DES REVISEURS  
D'ENTREPRISES**

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
représentée par

  
Eric Golenvaux  
Associé

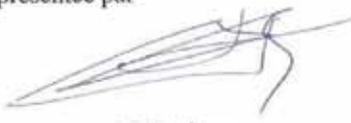
PVMD Bedrijfsrevisoren BCVBA  
représentée par

  
Lieven Delva  
Associé

**LA COUR DES COMPTES**

Représentée par

  
P. Roland  
Premier Président de la Cour des comptes

  
J. Beckers  
Conseiller à la Cour des comptes

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

**RAPPORT DES REVISEURS D'ENTREPRISES, MEMBRES DU COLLEGE DES COMMISSAIRES, AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE ANONYME DE DROIT PUBLIC BPOST SUR LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE ETABLI DANS LE CADRE DE LA DISTRIBUTION D'UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE**

**Mission**

En application de l'article 618 du Code des Sociétés et les statuts de votre société, nous avons l'honneur, en notre qualité de réviseurs d'entreprises, membres du Collège des Commissaires, de vous faire rapport sur la situation active et passive de votre société arrêtée au 31 octobre 2012 en vue de la distribution d'un acompte sur dividende.

Il s'est écoulé plus de six mois depuis la clôture de l'exercice précédent et les comptes annuels de cet exercice ont été approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires. La situation active et passive, à la base de la constatation des résultats, date de moins de deux mois et a été établie en application des règles d'évaluations existantes.

Le Conseil d'Administration délibérera sur la distribution d'un acompte sur dividende de € 170.000.000.

**Contrôles effectués**

Nous avons contrôlé la situation active et passive arrêtée au 31 octobre 2012 en conformité avec la recommandation de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relative à l'examen limité. Cet examen a consisté principalement en l'analyse, la comparaison et la discussion des informations financières avec la direction de la société. Notre examen a dès lors été moins étendu qu'une révision qui aurait eu pour but de certifier des comptes annuels.

L'organisation administrative de votre société ainsi que ses dispositifs de contrôle interne nous ont permis de nous former un avis sur la description et l'évaluation des éléments de cette situation active et passive.

Nous avons également constaté que les statuts permettent au Conseil d'Administration de distribuer un acompte sur dividende.

Nous n'avons connaissance d'aucun événement survenu depuis le 31 octobre 2012 et susceptible de modifier de manière significative la situation active et passive.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****Conclusion**

Notre examen limité, qui était moins étendu qu'une révision qui aurait eu pour but de certifier des comptes annuels, ne nous permet pas d'attester la situation active et passive arrêtée au 31 octobre 2012 dont le total du bilan s'élève à € 2.312.412.193 et dont le bénéfice pour la période s'élève à € 170.065.440. Notre examen limité n'a cependant pas révélé d'éléments susceptibles d'entraîner des corrections significatives de cette situation intermédiaire.

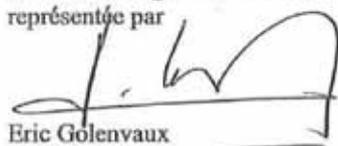
Le bénéfice pour la période de dix mois se terminant le 31 octobre 2012, qui s'élève à € 170.065.440 est, compte tenu des réserves indisponibles qui doivent être constituées selon la loi ou les statuts, suffisant pour permettre la distribution d'un acompte sur dividende s'élevant à € 170.000.000.

Précisons enfin que, conformément à l'article 618 du Code des Sociétés, le présent rapport sera annexé à notre rapport de Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice en cours.

Diegem, le 26 novembre 2012

Réviseurs d'entreprises, membres du Collège des Commissaires,

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL  
représentée par

  
Eric Golenvaux  
Associé

PVMD Bedrijfsrevisoren BCVBA  
représentée par

  
Lieven Delva  
Associé